

Ailes Sportives Airbus Helicopters – Section badminton

Formulaire d'information – Saison 2024-2025

(Septembre 2024 à août 2025)

Président : Raphaël VANNUNEN (r.vannunen@gmail.com, 06 25 49 02 74) | www.asah-badminton.fr

Créneaux : voir page 2.

L'adhésion à la section se fait uniquement en ligne.

Deux formulaires distincts sont à remplir :

- Pour s'inscrire à la Fédération Française de Badminton et pour payer l'adhésion**
 - Si vous étiez déjà licencié au club la saison précédente : renouvelez votre adhésion en ligne en allant sur www.myffbad.fr, « Renouveler ma licence » (en haut à droite, en cliquant sur votre prénom).
 - Pour les nouveaux licenciés et pour les licenciés désirant effectuer leur mutation au sein de notre club : rendez-vous sur adherer.ffbad.club/ASAH13.
 - Pour les licenciés d'un autre club désirant une « double licence » : *une fois votre licence validée dans votre club*, accédez à la page ASAH sur MyFFBad (www.myffbad.fr/club/2206) et cliquez sur « M'inscrire dans ce club ».
- Pour s'inscrire aux Ailes Sportives Airbus Helicopters**
 - Rendez-vous sur <https://associations-cse-airbushelicopters.com/associations/asah/sections/wwwasah-badmintonfr/adhesion> et cliquez sur « Adhérer à la section » en bas de la page.

Votre adhésion ne sera validée qu'à partir du moment où vous avez rempli ces deux formulaires.

Certificat médical

Depuis septembre 2024, il n'est plus nécessaire de fournir systématiquement un certificat médical pour la prise de licence. Il suffit de remplir un questionnaire de santé (qui suivant les réponses pourra amener à exiger un certificat médical).

Tarif des adhésions

Type d'adhésion	Ayant-droit Airbus ^(a)	Externe
Adhésion adulte	100 €	129 €
Adhésion jeune (né après 31/12/2005) ^(b)	121 €	168 €
Double licence adulte ^(c)	30 €	60 €
Double licence jeunes ^{(b)(c)}	58 €	105 €
Adhésion estivale (du 01/05/2024 au 31/08/2024)	55 €	85 €

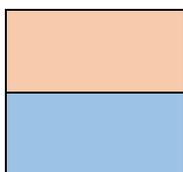
(a) Ayant droit : salarié Airbus Helicopters, AGPS, AHTS, Airbus Group, Simpa, MSAE, conjoint de salarié ou enfants à charge d'un salarié, âgés de moins de 21 ans.

(b) L'adhésion donne accès à 1h30 de cours par semaine dispensés par un entraîneur. L'école de jeunes est labellisée École Française de Badminton 1 étoile pour cette saison. Réservée aux enfants de 5 à 14 ans.

(c) La double licence nécessite d'avoir une licence FFBad valide sur la saison au sein d'un autre club.

Créneaux ASAH – Section Badminton

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	
10h00								10h00
11h00								11h00
12h00						Jeu libre		12h00
13h00					Jeu libre			13h00
14h00								14h00
15h00								15h00
16h00								16h00
17h00								17h00
18h00		Cours école de jeunes						18h00
19h00	Cours débutants (+40 €)			Jeu libre				19h00
20h00	Cours compétiteurs (1 sem./2, + 40 €)	Jeu libre	Jeu libre					20h00
21h00								21h00
22h00								22h00
23h00								23h00



[Gymnase du Carestier, 12 avenue Etienne Lombardo, 13 700 Marignane](#)

[Complexe Sportif et Culturel Airbus Helicopters, rue Jean-Louis Calderon, 13 700 Marignane](#)